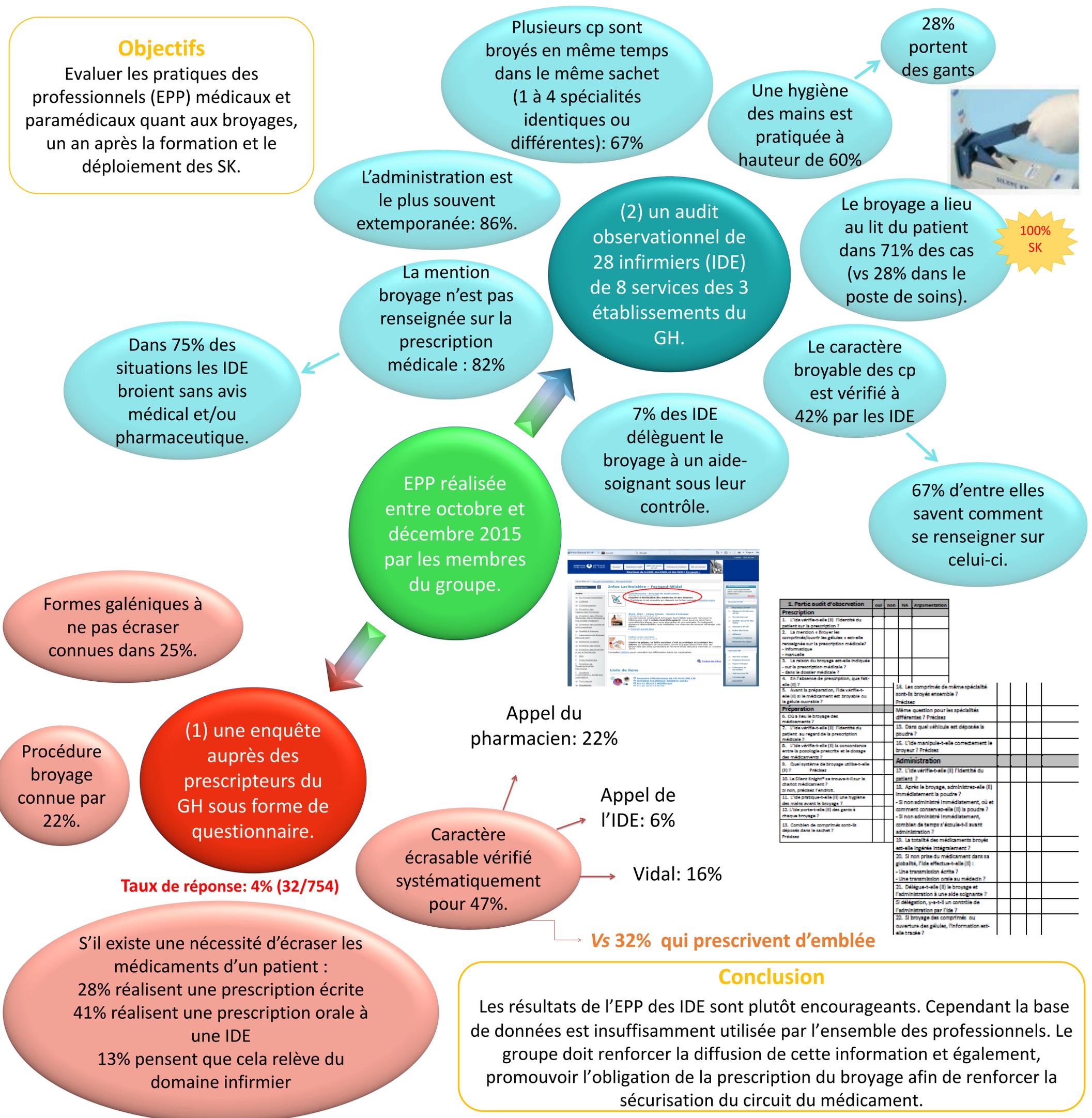


A. Razurel¹, L. Deville², F. Iskra¹, N. Pairault⁴, B. Hamel⁴, H. Trout³, A. Roux², P. Faure², H. Barreteau³, P. Ribaud⁵
¹PUI Hôpital F. Widal, ²PUI Hôpital St Louis, ³PUI Hôpital Lariboisière, ⁴Pôle IMAGINE Hôpital Lariboisière, ⁵Responsable de la sécurisation et du management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

Contexte : Le groupe de travail interdisciplinaire « Broyage » issu de la cellule d'appui du Système de Management de la Qualité et de la Prise en Charge Médicamenteuse du Groupe Hospitalier (GH) a été créé en 2013, suite à l'enquête ARCHIMED. Il a été constaté une méconnaissance du caractère broyable ou non des comprimés (cp) malgré de nombreuses situations le nécessitant. Les travaux du groupe ont été : rédaction d'une procédure et diffusion de la base de données AP-HP sur l'intranet des 3 sites du GH, homogénéisation des pratiques avec achat de broyeurs Silent Knight® (SK) accompagnée d'une formation aux règles de bon usage.

Objectifs

Evaluer les pratiques des professionnels (EPP) médicaux et paramédicaux quant aux broyages, un an après la formation et le déploiement des SK.



1. Partie audit d'observation		oui	non	NA	Argumentation
Prescription					
1. L'IDE vérifie-t-elle (I) l'identité du patient sur la prescription ?					
2. La mention « broyer les comprimés/ouvrir les gélules » est-elle renseignée sur la prescription médicale ? - informatique					
3. La raison du broyage est-elle indiquée - sur la prescription médicale ? - dans le dossier médicale ?					
4. En l'absence de prescription, que fait-elle (II) ?					
5. Avant la préparation, l'IDE vérifie-t-elle (I) et le médicament est broyable ou la gélule ouvrable ?					
Préparation					
6. Où a lieu le broyage des médicaments ?					
7. L'IDE vérifie-t-elle (I) l'identité du patient au regard de la prescription médicale ?					
8. L'IDE vérifie-t-elle (I) la concordance entre la posologie prescrite et le dosage des médicaments ?					
9. Quel système de broyage utilise-t-elle (II) ? Précisez					
10. Le Silent Knight® se trouve-t-il sur le chariot médicament ? Si non, précisez l'endroit.					
11. L'IDE pratique-t-elle (I) une hygiène des mains avant le broyage ?					
12. L'IDE porte-t-elle (I) des gants à chaque broyage ?					
13. Combien de comprimés sont-ils déposés dans le sachet ? Précisez					
14. Les comprimés de même spécialité sont-ils broyés ensemble ? Précisez					
15. Dans quel véhicule est déposée la poudre ?					
16. L'IDE manipule-t-elle correctement le broyeur ? Précisez					
Administration					
17. L'IDE vérifie-t-elle (I) l'identité du patient ?					
18. Après le broyage, administre-t-elle (I) immédiatement la poudre ? - Si non administré immédiatement, où et comment conserve-t-elle (II) la poudre ? - Si non administré immédiatement, combien de temps s'écoule-t-il avant administration ?					
19. La totalité des médicaments broyés est-elle ingérée intégralement ?					
20. Si non prise du médicament dans sa globalité, l'IDE effectue-t-elle (I) : - Une transmission écrite ? - Une transmission orale au médecin ?					
21. Délègue-t-elle (I) le broyage et l'administration à une aide soignante ? Si délégation, y-a-t-il un contrôle de l'administration par l'IDE ?					
22. Si broyage des comprimés ou ouverture des gélules, l'information est-elle tracée ?					

Conclusion

Les résultats de l'EPP des IDE sont plutôt encourageants. Cependant la base de données est insuffisamment utilisée par l'ensemble des professionnels. Le groupe doit renforcer la diffusion de cette information et également, promouvoir l'obligation de la prescription du broyage afin de renforcer la sécurisation du circuit du médicament.